



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



18083131

17 MAI 2018

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0849 106 425

Dénomination

(en entier) : **RÉCONFORT+**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Dieudonné Lefèvre 17 à 1020 Bruxelles**

Objet de l'acte : Extrait de l'AGO du 12/05/2017 - Composition du Conseil d'administration, démissions et nominations et décharges

1.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 12 mai 2017 au siège de la société, au terme de délibérations des associés et administrateurs de la société, et conformément aux articles 13, 14, 17 et 18 des statuts de la société :

1.1.

L'assemblée générale vote à l'unanimité la démission de Monsieur BOGAERTS Rudi. La démission de Monsieur BOGAERTS Rudi a pris effet au 1^{er} janvier 2017.

L'assemblée générale vote à l'unanimité la nomination de Monsieur JORIS Dirk-Edward né le 15 septembre 1958, de nationalité belge, n° de registre national 58.09.15-257.89 au poste d'administrateur avec effet au 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 6 années.

1.2.

L'assemblée générale vote à l'unanimité la nomination de Monsieur Abdellah CHEMSSI né le 28/08/1969, de nationalité belge, n° de registre national 69.08.28.363-11, au poste d'administrateur avec effet au jour de la présente assemblée, soit le 12 mai 2017.

1.3.

[...]

1.4.

L'assemblée générale vote à l'unanimité la nomination de Monsieur JORIS Dirk au poste de président du CA avec effet au 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 6 années.

2.

L'assemblée générale accorde décharge pleine et entière aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2016. Il en est de même pour le mandat d'administrateur-délégué pour lequel la décharge est donnée par l'assemblée générale.

3.

Il est attribué une procuration spéciale à Maître Nathalie de Montigny, avocate dont les bureaux sont situés à Bruxelles, afin d'accomplir tout acte utile ou nécessaire pour le dépôt et la publication des présentes aux Moniteur Belge.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).